

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2022 à 18h00

**Présents** : COSTE Bernard, APOLIS Yolaine, BELLAS Raymond, CAYSSIOLS Jean-Luc, GROS Noëlle, MATHIEU Gérard, ANDRIEUX Christine, DUMONT Fabien, NEVEU Laure, TOUPART Franck

**Procuration** : GAUDONET Béatrice, CAZIER Gérard

**Absents excusés** : HARLET Fanny, TEISSERENC Annick, CANITROT Franck

---

1- **Approbation du conseil précédent.** Le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du 04/07/2022.

### 2- **Déchets**

**-Rapport annuel de la qualité et du service public d'élimination des déchets 2021:**  
M. Raymond BELLAS présente le rapport annuel du Syndicat Centre Hérault sur la qualité des services. Il précise et commente les points importants. Parmi les points évoqués, les nouvelles modalités d'accès aux déchetteries. Après avoir échangé, le conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport.

### 3- **Urbanisme**

**-Arrêt du Schéma de Cohérence Territoriale et bilan de concertation :** le SCoT a été arrêté le 12/07/2022 par les élus du Sydel. La procédure demande à toutes les communes concernées à leur tour de se prononcer. M.le Maire présente l'ensemble des documents composant le SCoT et propose que le conseil se prononce favorablement sur l'arrêté en émettant des prescriptions correspondant à l'analyse des dossiers réalisées par les élus du Clermontois. Le conseil approuve à l'unanimité l'arrêté du SCoT tel que présenté.

**-Mme Yolaine APOLIS fait un point sur les actes d'urbanisme reçus sur les 3 derniers mois (DIA, PC et DP)**

### 4- **Ressources humaines**

**-M. le Maire présente le document des Lignes Directrices de Gestion finalisé, ce document est obligatoire pour l'ensemble des communes et permet de fixer les grandes lignes de gestion du personnel de 2022 à 2026. Il présente l'organigramme, l'état des lieux des effectifs et la projection des mouvements RH en lien avec les orientations générales de la collectivité. Le conseil municipal valide ce document à l'unanimité.**

**-M.le Maire précise que le transfert des activités périscolaires ainsi que l'accroissement d'activité sur le secteur de Ricazolys (salle des fontanilles, village des arts et gîte communal) impliquent une réorganisation des services et une mise à jour**

*du tableau des effectifs. Le conseil, ayant pris connaissance dans le détail des modifications, valide la mise à jour du tableau des effectifs.*

#### **5- Finances**

- **Admission en non valeur :** *le comptable public a dressé une liste de créances pour un montant total de 438.30 €, concernant des factures d'eau et de cantine qui ne sont pas recouvrables. L'ensemble des procédures juridiques ayant été mises en œuvre, il est proposé au conseil municipal d'annuler cette somme. Vote à l'unanimité.*
- **Décision modificative :** *il est nécessaire de procéder à des ajustements budgétaires mineurs à la demande du comptable public. Ces opérations comptables sont approuvées.*

#### **6-Travaux**

- **Voirie :** *M. le Maire fait le point sur les travaux de voirie effectués. Des travaux ont été réalisés sur le béal d'arrosage en amont du village dans le secteur de la prise d'eau. Ces travaux étaient urgents et nécessaires dans le cadre de la prévention des risques Inondation. Le chemin d'accès à la mairie par le chemin de Toucou a été réhabilité afin de canaliser les eaux pluviales. Pour le reste des travaux de voirie la commune est dans l'attente de devis.*
- **Les travaux d'enfouissement des lignes électriques entrent dans les dernières phases.***(notamment reprise des revêtements).*
- **Sécurité : stationnement et carrefour – de nouvelles règles de stationnement sur la place dans la partie bibliothèque-épicerie sont à l'étude ainsi que la signalétique du carrefour Mas de Carles-avenue de la Molière pour lequel l'avis du département est sollicité.**

#### **6- Animations**

- **M. Jean-Luc CAYSSIOLS fait un point sur la saison estivale et travaille sur le planning des manifestations à venir.**  
*Il rappelle que la commune a passé une convention avec le cinéma Alain RESNAIS pour 6 séances de cinéma à Octon. La première se tiendra le mardi 18 octobre à la salle des fêtes à 20h00.*

**Séance close à 20h50**